

À Cahagnes, les écoles maternelle et élémentaire ne fusionneront pas

Une décision validée à l'occasion du dernier conseil municipal de Cahagnes (Calvados). Les élus se sont opposés à la fusion des deux écoles.



Les écoles maternelle et élémentaire cahagnaises garderont chacune leur direction.

Lors du conseil municipal du 2 mai 2023, [Guillaume Dujardin](#), maire de Cahagnes (Calvados) a abordé une éventuelle fusion, ou non, des directions des écoles maternelle et élémentaire, suite à une demande de l'inspectrice de l'éducation nationale.

[Caumont-sur-Aure](#) : [Georgette Eudeline](#) et [Louise Duguay](#) ont fêté leurs 103 ans

En effet, les écoles maternelle et élémentaire dépendent des communes. Sophie Simon (directrice de la maternelle) prend sa retraite en juin 2023 et le sujet avait déjà été évoqué au départ en retraite de M. Bouvier (directeur).

L'équipe enseignante a été concertée. Elle a souligné l'aspect pédagogique et l'intérêt du maintien des deux écoles. La fusion entraînerait la suppression d'un poste de direction. Le conseil municipal s'est opposé majoritairement à cette fusion des deux écoles. Le conseil a voté contre la fusion des deux écoles.

En revanche, un projet de réhabilitation et d'extension de bâtiment à usage scolaire et associatif (extension et réhabilitation de la cantine scolaire) va voir le jour. Le coût des travaux est estimé à 706 000 € HT. Des subventions sont demandées au titre de la DETR/DSIL et des Fonds Verts.